

VOUS ALLEZ A L'ÉTRANGER

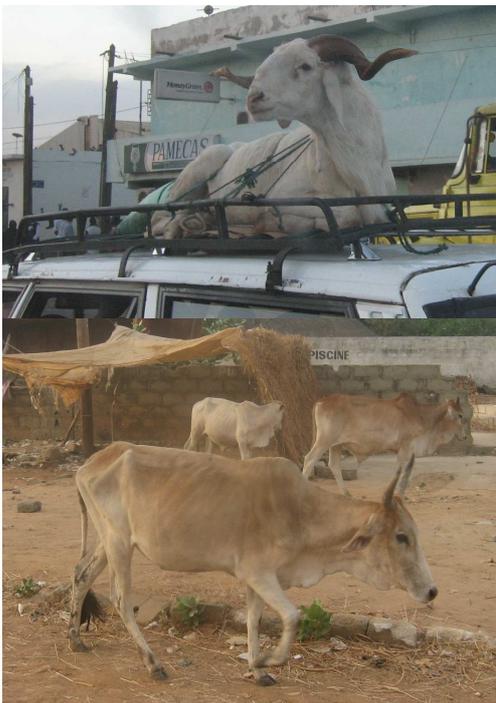
AVANT LE DEPART



Il est indispensable de se renseigner sur la situation sanitaire (maladies animales et zoonotiques) dans le pays de destination, afin d'être conscient des risques potentiels:

- <https://wahis.oie.int/#/analytics>
- <http://www.healthmap.org/fr/>
- <https://diplomatie.belgium.be/fr>

Nombre de maladies contagieuses absentes en Europe Occidentale (éradiquées ou exotiques) sont endémiques dans plusieurs régions :



- Fièvre aphteuse** : Asie (dont la Turquie), Afrique et Amérique Latine
- Peste des petits ruminants** : Afrique, Asie (dont la Turquie)
- Peste porcine africaine (PPA)** : Afrique, Asie, Europe de l'Est (porcs et sangliers), Allemagne (sangliers)
- Peste porcine classique** :
 - Porcs : Asie, Afrique et Amérique Latine
 - Sangliers : Europe de l'Est
- Rage canine** : Asie, Afrique et Amérique Latine
- Rage sylvatique** : Amériques :
 - Ratons-laveurs, renards, mouffettes (Amérique du Nord)
 - Chauves-souris vampires (Amérique centrale, du Sud)
- Sheep pox, goat pox** : Afrique, Asie (dont la Turquie) et Russie



Pour les destinations tropicales, toute information relative aux vaccinations et précautions en matière de santé peut être obtenue au numéro de téléphone suivant : **04 366 72 35**

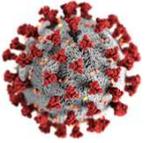
Des informations sont également disponibles sur le site de l'Institut de Médecine Tropicale (Anvers) - médecine du voyage (Wanda) :

<https://www.wanda.be/fr/>

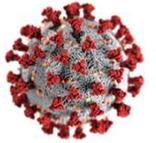
Il est vivement conseillé de vous inscrire sur la plateforme « *travellersonline* » (<https://travellersonline.diplomatie.be/?AspxAutoDetectCookieSupport=1>)

En tant que membre de l'ULiège, votre déplacement à l'étranger doit être encodé dans **MoDUS** (https://www.red.uliege.be/cms/c_12761338/fr/red-mobilite-internationale)





PANDEMIE DE COVID-19



En date du 05 juillet 2021, les voyages vers des pays se trouvant en dehors de l'Union Européenne restent fortement déconseillés

Si vous devez néanmoins vous rendre à l'étranger, respectez toujours :

- Recommandations du SPF Affaires Etrangères (<https://diplomatie.belgium.be/fr>)
- Mesures qui s'appliquent dans le pays de destination
- Mesures qui s'appliquent à votre retour en Belgique.

Dispositions en vigueur à l'ULiège pour la mobilité internationale :

https://www.coronavirus.uliege.be/cms/c_12202524/fr/coronavirus-mobilite-internationale

Avant votre départ :

- Se conformer aux exigences du pays de destination (nécessité d'un test PCR au plus tard 72h avant le départ, quarantaine, etc.) (<https://diplomatie.belgium.be/fr>)
- Si voyage au sein de l'Union Européenne (UE), et si nécessaire : certificat (numérique) européen COVID-SAFE (<https://covid.aviq.be/fr/certificat-covidsafe>)

Sur place : 10 astuces pour profiter en toute sécurité

(<https://www.info-coronavirus.be/fr/10-astuces/>)

Avant votre retour en Belgique:

- Remplir le *Passenger Locator Form* au plus tôt 48 heures avant votre arrivée en Belgique (<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>) si :
 - Vous êtes resté(e) plus de 48 heures à l'étranger
 - Vous revenez en avion ou en bateau
 - Vous revenez en train ou en bus depuis un pays hors UE ou de la zone Schengen
- Respectez les mesures qui s'appliquent à votre retour en Belgique (<https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>)

SUR PLACE



- Respect de la biosécurité si contacts avec animaux d'élevage:
 - Lavage des mains
 - Désinfection
 - Si possible, utilisation de l'équipement de protection individuelle de l'exploitation visitée
- Eviter les contacts avec les animaux d'élevage en dehors du cadre professionnel
- Précautions si animaux sauvages manipulés (morsures, griffures, etc.)
- Attention aux chiens (et autres mammifères) errants (rage canine endémique en Asie, Afrique et Amérique Latine)
- Attention aux singes (rage, etc.; pour l'herpesvirus B des macaques, nécessité de prendre rapidement une prophylaxie par acyclovir)
- Protection contre les insectes et parasites externes (moustiques, tiques, etc.), vecteurs potentiels de nombreux agents infectieux
- Laisser sécher le linge au soleil et le repasser au fer très chaud

Moustiques	Protection vestimentaire : vêtements amples et de couleur claire (manches longues, pantalon, casquette/chapeau), chaussures fermées Protection chimique : <ul style="list-style-type: none">- Moustiquaires imprégnées- Insectifuges (ou répulsifs) (DEET) cutanés (zones dénudées) et pour les vêtements
Tiques	Protection vestimentaire : couvrir les parties inférieures (pantalon rentré dans les chaussettes, chaussures fermées) Inspection journalière Protection chimique (sur chaussures et pantalon): insectifuge (DEET) ou insecticide (perméthrine) sur les survêtements

Arthropodes autres que les moustiques, maladies transmises les plus importantes et prévention

Insectes	Maladie(s) transmise(s)	Période d'activité	Zones à risque	Prévention
Phlébotomes	Leishmanioses cutanées Leishmanioses viscérales Arboviroses Bartonellose (<i>B. bacilliformis</i>)	Du coucher au lever du soleil Parfois en journée en forêt tropicale	Amérique Centrale et du Sud Afrique Moyen-Orient Sous-continent indien Asie centrale et du Sud Pourtour méditerranéen	Vêtements couvrants (imprégnés ou non) Répulsifs cutanés Moustiquaires imprégnées
Simulies	Onchocercose	Jour	Amérique Latine Afrique tropicale	Vêtements couvrants (imprégnés ou non) Répulsifs cutanés
Glossines	Maladie du sommeil	Jour	Afrique tropicale Amérique latine	Vêtements couvrants (imprégnés ou non) Répulsifs cutanés
Punaises (triatomes)	Maladie de Chagas	Nuit Dans les habitations	Amérique Latine	Moustiquaires imprégnées Pulvérisation de la literie avec un insecticide
Puces	Peste Rickettsioses Bartonellose	Jour et nuit	Madagascar Asie Amérique Afrique	Hygiène de vie Ne pas approcher les animaux (rongeurs)
Poux du corps	Rickettsioses Bartonellose <i>Borrelia</i> de fièvres récurrentes (<i>B. recurrentis</i>)	Jour et nuit	Tous les pays, en zone défavorisée	Hygiène de vie Désinsectisation des vêtements Pulvérisation de la literie avec un insecticide
Moucheron (Cératopogonidés)	Filaires et virus non pathogènes Fortes nuisances	Jour (surtout aube et crépuscule)	Cosmopolite	Vêtements couvrants imprégnés ou non Répulsifs cutanés
Punaises de lit (Cimex)	Aucune mais salive allergisante	Nuit	Cosmopolite	Aucun vraiment efficace Laisser ses bagages constamment fermés
Tiques dures	Rickettsioses Borréliose de Lyme (<i>Ixodes</i> spp.) Fièvre Crimée Congo (<i>Hyalomma</i> spp.) Babésioses Virus d'encéphalite (<i>Ixodes</i> spp.)	Jour	Cosmopolite : différentes espèces Hémisphère nord Europe, Afrique, Moyen-Orient Hémisphère nord	Vêtements couvrants imprégnés ou non Répulsifs cutanés
Tiques molles	<i>Borrelia</i> de fièvres récurrentes	Nuit	Amérique du Nord Afrique Moyen Orient	Aucune vraiment efficace

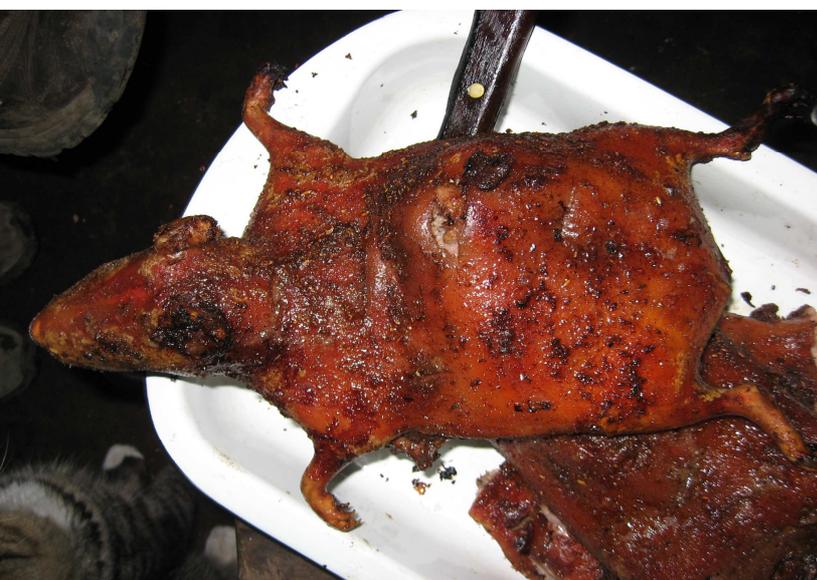
Adapté de : Santé Publique France (2021) Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2021 (à l'attention des professionnels de santé), Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire hors série 1^{er} juin 2021, 1-99

(<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/voyage/documents/magazines-revues/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-1er-juin-2021-n-hors-serie-recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs-2021-a-l-attention-des-professionnels>)



AVANT LE RETOUR EN BELGIQUE

- Interdiction d'importer dans l'UE de la viande et des produits laitiers de pays tiers
(https://europa.eu/youreurope/citizens/travel/carry/meat-dairy-animal/index_fr.htm).
- Ne ramenez pas d'espèces exotiques vivantes (ou empaillées...) ni de sous-produits animaux (fourrures et peaux, trophées de chasse, plumes, viande cuite, etc.).
- Ne ramenez pas de plantes exotiques.
- Vous-même, ainsi que vos bagages, pouvez jouer le rôle de transporteur pour nombre d'agents infectieux et de vecteurs tels que tiques, puces, punaises, etc.



DE RETOUR EN BELGIQUE

Respectez un certain délai avant tout accès à une exploitation possédant l'une ou l'autre espèce sensible, au retour d'un pays appliquant des mesures restrictives en matière de maladie épizootique.

- Recommandation pour la fièvre aphteuse : minimum 72 heures (http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2005/10/17_1.pdf#Page9)
- Interdiction pendant 72 heures pour les pestes porcines classique et africaine (http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2014/07/09_1.pdf#Page102 et http://www.ejustice.just.fgov.be/img_l/pdf/2020/05/11/2020041319_F.pdf)
- Interdiction pendant 4 jours pour l'influenza aviaire (http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2008/05/09_1.pdf#Page87)

Il est fortement déconseillé de ramener des restes alimentaires (et de les jeter sur les parkings), surtout pour les voyageurs en provenance de régions où sévit la peste porcine africaine comme l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie ou les pays baltes.

Précautions lors de l'ouverture des bagages !!

- Ouvrez vos bagages dans des espaces restreints, pouvant être facilement « décontaminés » (vous avez peut-être ramené des hôtes indésirables dans vos valises, tels que tiques, puces, punaises, vecteurs potentiels d'agents infectieux)
- Lavez le linge à haute température
- Laissez sécher le linge au soleil
- Repassez le linge au fer très chaud

Pour plus d'informations :

ULiège - missions à l'étranger : https://my.supht.uliege.be/cms/c_11021522/fr/mysupht-missions-a-l-etranger

SPF Affaires étrangères : https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger

Institut Pasteur - France : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Organisation Mondiale de la Santé : <https://www.who.int/travel-advice> [English]

Centers for Disease Control and Prevention (CDC) : <http://wwwnc.cdc.gov/travel/> [English]

VOUS VOYAGEZ AVEC VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE



AVANT LE DEPART

- Se renseigner sur la réglementation en vigueur dans le pays de destination (Union Européenne vs. Pays Tiers) (ex : quarantaine, traitement spécifique, certificat de vaccination antirabique, etc.) via le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

(<https://www.health.belgium.be/fr/animaux-et-vegetaux/animaux/detention-et-mouvements-danimaux/voyager-avec-des-animaux-de-compagnie>)

- L'animal (chien, chat, furet) doit être identifié (puce électronique + passeport européen)
- Disposer dans le passeport européen des certificats suivants :
 - Vaccination antirabique : primovaccination minimum 21 jours avant le voyage (https://ec.europa.eu/food/animals/movement-pets/eu-legislation/young-animals_fr [English]).
 - Certains pays exigent un titrage d'anticorps (Ac) neutralisants antirabiques, réalisé minimum 30 jours après vaccination et au moins 3 mois avant le voyage, dans un laboratoire agréé (Sciensano)
 - Vermifugation (traitement contre les parasites internes)
 - Traitement contre *Echinococcus multilocularis* requis entre 120 et 24 heures avant le départ si vous voyagez au Royaume-Uni, en Irlande, en Finlande et à Malte.

SUR PLACE

- Lutter contre les parasites externes (tiques, moustiques, mouches, etc.)
- Éviter les interactions entre votre animal et les espèces sauvages et domestiques locales
- Ne pas nourrir votre animal domestique avec des déchets ménagers locaux

POUR REVENIR EN BELGIQUE

La réglementation peut différer en fonction du pays dont vous revenez (Union Européenne vs. Pays Tiers) ➡ se renseigner avant de partir sur les conditions de retour en Belgique (ex : titrage Ac antirabiques).

Pour plus d'informations : <https://www.health.belgium.be/fr/animaux-et-vegetaux/animaux/detention-et-mouvements-danimaux/voyager-avec-des-animaux-de-compagnie>

Brochure éditée avec le concours de :

Cellule Facultaire de Biosécurité, FMV, ULiège

(<http://www.fmv-biosecurite.ulg.ac.be/>)

Centre de Médecine des Voyageurs, Centre Hospitalier Universitaire de Liège

(Dr P. Léonard) (https://www.chuliege.be/jcms/c2_17345676/fr/centre-de-medecine-des-voyageurs/accueil)

Faculté de Médecine Vétérinaire, ULiège

(https://www.fmv.uliege.be/cms/c_4039114/fr/portail-faculte-de-medecine-veterinaire)

Service Universitaire de Protection et d'Hygiène du Travail (SUPHT), ULiège

(https://www.uliege.be/cms/c_9145323/fr/protection-et-hygiene-du-travail)

Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) (Dr M.

Piret) (<https://www.favv-afsca.be/>)

Sciensano (Dr D. Lefebvre) (<https://www.sciensano.be/fr>)

Adresse de contact : mfhumblet@uliege.be

